



**New Brunswick Association of Medical Radiation Technologists
Association des technologues en radiation médicale du Nouveau Brunswick**

205 - 489, avenue Acadie Avenue, Dieppe NB E1A 1H7

DEMANDE D'ENREGISTREMENT D'URGENCE TEMPORAIRE

No ATRMNB:		LANGUE PRÉFÉRÉE:		SEXE: <input type="checkbox"/> M / <input type="checkbox"/> F / <input type="checkbox"/> X	
NOM:		NOM PRÉFÉRÉ:		AUTRE:	
PRONONCES:					
ADRESSE:					
Téléphone: Maison: _____ Cell: _____ Travail: _____					
Courriel: _____ Autre: _____					
Date de naissance Année/ _____ Mois/ _____ Jour/ _____					
Date prévue, retour de travail:					
<input type="checkbox"/> Radiologie		<input type="checkbox"/> Radiothérapie		<input type="checkbox"/> Médecine nucléaire	
				<input type="checkbox"/> Imagerie résonance magnétique	
DONNÉES D'EMPLOIE (cinq dernières années)					
Dates		Établissement		Ville	
Chef de service					
EXIGENCES et LISTE DE VÉRIFICATION					
Titulaires retraités de l'ATRMNB		Titulaires Non-praticien de l'ATRMNB		Nouvelle demande d'adhésion (Transfert d'une province/territoire réglementé):	
Nouvelle demande d'adhésion (Transfert d'une province/territoire non réglementée):					
Formulaire de demande d'enregistrement d'urgence temporaire complété;		Formulaire de demande d'enregistrement d'urgence temporaire complété;		Formulaire de demande d'enregistrement d'urgence temporaire complété; et	
Preuve du nombre minimum d'heures de pratique requises au cours des cinq (5) dernières années de pratique; et		Preuve du nombre minimum d'heures de pratique requises au cours des cinq (5) dernières années de pratique.		Demande de reconnaissance « permis-sur-permis » de l'Accord de libre-échange Canadien	
Formulaire d'auto-divulgence complété				Preuve de citoyenneté;	
				Preuve d'éducation/certification; et	
				Formulaire d'auto-divulgence complété	

En raison de la pandémie COVID-19, les demandes doivent être soumises par courriel au bureau d'enregistrement, registrar@nbamrt.ca. Si vous avez besoin d'une autre méthode, veuillez contacter le bureau par téléphone : (506) 544-5566.

Si votre demande est approuvée, vous pouvez obtenir un certificat d'urgence temporaire pour une durée de six (6) semaines. Ce terme peut être prolongé sur demande. Les personnes ayant obtenu un enregistrement d'urgence temporaire seront exemptées de tous les frais pendant la durée du délai accordé.